

# REUSSIR LA MISE EN PLACE DU CSE

## Programme

*Simplifier et renforcer le dialogue social économique et ses acteurs : tel est l'objectif par l'Ordonnance n°2017-1386 du 22 septembre 2017. Pour y parvenir, est imposée la fusion des institutions représentatives du personnel en une seule, le Comité Social Economique.*

*Dans les entreprises d'au moins 11 salariés et de moins de 50 salariés, le CSE (qui n'a pas la personnalité morale) reprendra peu ou prou les attributions des délégués du personnel.*

*Dans les entreprises d'au moins 50 salariés, le CSE, doté de la personnalité morale, exercera les attributions dévolues jusqu'à présent aux délégués du personnel, au Comité d'Entreprise et au CHSCT. Ce changement est significatif et aura des conséquences importantes sur la pratique du dialogue social au sein de cette nouvelle instance.*

*Pour réussir le passage au CSE, une approche stratégique est indispensable et ce d'autant que la réforme offre à l'accord d'entreprise la possibilité de déterminer de nombreuses règles.*

### Objectifs pédagogiques :

Comprendre et maîtriser la mise en place du Comité Social et Economique d'un point de vue juridique et stratégique.

### Contenus :

- Calendrier de mise en place du CSE
- Modalités de mise en place du CSE
- Composition et mandat
- Attributions
- Fonctionnement : réunions, ordres du jour, procès-verbal, règlement intérieur
- Commission santé, sécurité et conditions de travail
- Budgets
- Expertises : cas de recours, financement, contestations
- CSE central et CSE d'établissement
- BDES
- Modalités de fonctionnement soumises à la négociation
- Conseil d'Entreprise

### Le + de la formation :

Approche pragmatique à partir du nouveau contexte juridique social.

### Public & pré-requis :

- Dirigeants
- DRH/RRH
- tout salarié confronté à l'application du droit du travail dans ses missions.

### Méthodes pédagogiques & supports :

Pédagogie active : nombre de participants limité à 15 pour favoriser les échanges

Un support sera adressé aux stagiaires post formation

### Intervenante :

Avocate spécialisée en droit social

### Durée :

- 1 jour soit 7 heures

### Dates et lieux :

- 13 mai 2019 Alfortville
- 22 mai à Lyon
- 06 juin à Toulouse
- 17 juin à Nantes

### Coût de la formation :

350 €/ personne repas inclus